

Guide de bonne exécution des prélèvements pour analyses d'eaux

Ce document est un guide destiné aux préleveurs, aux particuliers et industriels souhaitant confier au LERES des échantillons d'eaux pour analyses physico-chimiques ou bactériologiques.

Il a été rédigé dans le respect des méthodes normalisées mais peut être complété par des recommandations spécifiques pour certains paramètres.

<p>Coordonnées 15, avenue du Pr Léon Bernard (adresse physique : 9 avenue du Pr Léon Bernard) 35043 Rennes Cedex Tél : 02 99 02 29 22 Fax : 02 99 02 29 29 Site internet : http://leres.ehesp.fr/ Email : Contacts.LERES@ehesp.fr</p>	<p>Heures d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30</p>
---	---

1. LA FORMULATION DE LA DEMANDE ANALYTIQUE

Nous vous invitons à prévenir le pôle Clients du laboratoire avant toute arrivée d'échantillon spécialement pour les analyses bactériologiques. Il vous aidera à déterminer les analyses à effectuer selon le type d'eau et son usage.

2. LES PRELEVEMENTS SUR LE TERRAIN

Matériel de prélèvement

Pour la physico-chimie :

- analyses physico-chimiques sur eaux brutes ou eaux de consommation : flacon plastique 1000 ml bouchon blanc
- analyses physico-chimiques sur eaux résiduaires, effluents et boues liquides : flacon plastique 1000 ml ou 250 ml bouchon bleu.
- analyses de métaux et minéraux : flacon de 250 ml plastique bouchon rouge
- analyses de pesticides et micropolluants organiques : flacons en verre brun de 250 mL à 1L selon les paramètres

Pour la bactériologie, les flacons doivent être stériles dans tous les cas : 500 ml ou 1000 ml (selon les paramètres) plastique avec thiosulfate. Le thiosulfate permet de neutraliser le chlore présent dans les eaux traitées.

Les flacons sont mis à la disposition des clients (renseignements aux pôles Clients et logistique).

Contactez-nous à l'avance si vous souhaitez qu'ils soient préparés à l'heure fixée pour votre passage.

Conditions de prélèvement

Analyses bactériologiques

L'eau doit être prélevée dans un flacon stérile en prenant toutes les précautions afin de ne pas contaminer l'échantillon. Le préleveur du laboratoire peut intervenir si vous le souhaitez. Son intervention est fortement recommandée si l'analyse doit avoir une valeur légale.

Procédure générale à suivre pour les prélèvements au robinet

- Se laver les mains soigneusement et les désinfecter si possible avec du gel hydro-alcoolique
- Désinfecter le robinet avec une flamme dirigée vers l'orifice (au moins 30 secondes)
- Laisser couler l'eau pendant 2 minutes
- Prélever : remplir le flacon jusqu'au trait de 500 ml ou 1000 ml (cf. matériel de prélèvement) et en prenant soin de ne pas contaminer le bouchon
- Refermer immédiatement le flacon

Analyses physico-chimiques

Guide de bonne exécution des prélèvements pour analyses d'eaux

Rincer le flacon au moins trois fois avec l'eau à prélever (s'il ne contient pas d'agent de fixation). Remplir le flacon à ras bord en évitant tout barbotage et le boucher fermement. Pour les analyses spéciales, contacter le laboratoire.

Manipuler avec précaution les flacons contenant des agents de fixation. Le port de gants et de lunettes est conseillé. En cas de contact avec la peau ou les muqueuses, rincer abondamment à l'eau.

Délais d'acheminement des échantillons

Analyses bactériologiques

Sont acceptés les échantillons prélevés le jour du dépôt et maintenus en conditions réfrigérées à l'exception des échantillons pour analyse légionelles qui doivent être à température ambiante. Les échantillons devront parvenir au laboratoire avant 15h30. Aucun dépôt ne sera accepté le vendredi à l'exception des analyses légionelles (matin).

Analyses physico-chimiques

Tout prélèvement doit parvenir le jour du prélèvement et dans les 8 heures qui suivent, excepté si les échantillons ont été stabilisés. Ils devront être conservés au frais (5°C+/-3°C) dans cette attente.

3. ANALYSES

Enregistrement des échantillons à l'arrivée

Lors du dépôt, il vous sera demandé de remplir un bon de dépôt de prélèvement précisant : le nom du client, les lieux, dates et heures de prélèvement, la nature de l'échantillon, son usage, la référence de l'échantillon, la demande analytique et toute observation sur les conditions de prélèvement.

Le laboratoire se réserve le droit de refuser les échantillons ne remplissant pas les conditions de flaconnage et de délais d'acheminement. Toutefois, en cas de demande explicite du client, l'analyse sera faite mais le bon de dépôt et le rapport d'analyse mentionneront le ou les anomalies constatées à l'arrivée de l'échantillon.

Rapports d'essai

Les résultats sont envoyés par courrier dans les meilleurs délais ; à titre indicatif, 6 à 15 jours selon la complexité des analyses demandées. En communiquant vos coordonnées et la date de dépôt, vous pourrez être renseignés sur l'avancement de l'analyse.

Le LERES s'engage à réaliser les prestations en respectant les principes d'impartialité et de confidentialité. Le LERES n'est pas autorisé à délivrer le rapport d'analyse à un tiers sauf s'il a reçu l'instruction écrite du client ou si cela découle d'obligations contractuelles ou réglementaires.

La référence à l'accréditation du laboratoire est possible sous condition de citer le numéro d'accréditation du laboratoire de la façon suivante : « accréditation COFRAC 1-1951 (Section Laboratoires) »

Facturation

Les factures font l'objet d'un envoi indépendant vous précisant les modalités de paiement des actes réalisés.

Service à la clientèle

Le laboratoire se tient à votre disposition pour toute interprétation ou réclamation apportée sur les résultats ou la qualité de service. Le pôle Clients et le service Qualité traiteront votre demande afin d'en tenir compte dans les améliorations continues de ses activités.

Vous pouvez adresser vos demandes par mail à Contacts.LERES@ehesp.fr en indiquant le numéro du rapport d'analyse et l'objet de votre réclamation.

***Toute l'équipe du laboratoire vous remercie
d'avance pour votre coopération.***